



Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

Animation et sport en Bourgogne-Franche-Comté : des conditions d'emploi qui incitent à la multi-activité

La Bourgogne-Franche-Comté compte 20 700 salariés dans le sport et l'animation en 2015. Des métiers aux conditions d'emploi plus difficiles, avec un quart seulement de CDI et des rémunérations plus faibles. Près des deux tiers des postes du secteur sont en effet exercés au sein des structures associatives, dont les budgets dépendent grandement des subventions publiques. Celles-ci se tournent vers des personnels souvent jeunes, plus à même d'accepter ces conditions d'emploi, notamment des contrats courts.

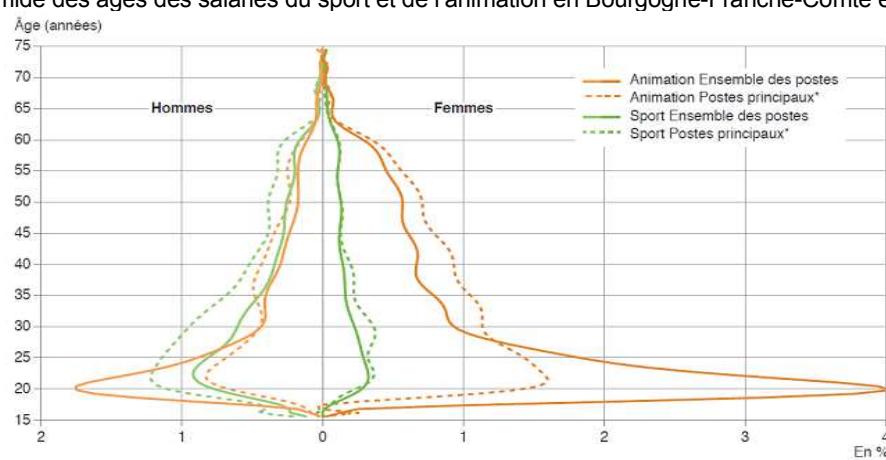
Cette précarité explique la très forte multi-activité des salariés du sport et de l'animation : 57 % d'entre eux ont occupé au moins deux postes différents sur l'année. Seul un tiers des multi-actifs font du sport ou de l'animation leur activité principale, la moitié d'entre eux exercent en outre et principalement un autre métier et les autres ne sont que très occasionnellement salariés.

Face à la difficulté de vivre de l'activité salariée, le micro-entrepreneuriat se développe. Dans l'animation, les conditions d'emploi amènent de nombreux salariés à opter pour une réorientation professionnelle.

14 novembre 2019

60 % des salariés de l'animation ont moins de 30 ans

Pyramide des âges des salariés du sport et de l'animation en Bourgogne-Franche-Comté en 2015



Source : Insee, DADS 2015, fichier postes au lieu de travail

Nous contacter :

Katy Lequin
Chargé de communication externe
Insee Bourgogne-Franche-Comté
Tél : 03.80.40.67.11 ou 06.63.30.50.36
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

Consulter la publication :

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté N° 64
www.insee.fr, rubrique statistiques



#BFC OR #BourgogneFrancheComtéfrom:InseeRegions